

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION LILLE 106, Rue de Paris PARIS 43, Bd Hausmann

L'Égalité de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING Téléphone 9-85 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

LE GAGNANT DU GROS LOT de la Loterie de la Presse du Nord est venu, hier, remercier notre journal de lui avoir vendu le bon billet

Ce que dit M. Florimond COUPÉ, le jeune menuisier de BRUAY-EN-ARTOIS, à qui sera remis mercredi prochain le portefeuille de 50.000 francs

Nous avons annoncé que l'heureux gagnant du gros lot de 50.000 francs de la Loterie organisée par l'Association professionnelle des Journalistes du Nord...



Le sourire du gagnant M. Florimond COUPÉ

Un plaisir pour nous hier matin de recevoir la visite de ce jeune homme, fidèle lecteur, comme tous les siens, de notre Journal, lequel, une fois de plus, a porté chance.

Le premier geste de M. Florimond COUPÉ fut, en effet, de vouloir venir nous remercier et nous dire combien sa gratitude était grande, combien après de

Mais, vous, M. Coupé, que comptez-vous faire ?

« Je ne sais pas ; je réfléchis... Rien, quant à présent ; c'est-à-dire que je continuerai pendant quelque temps encore à faire le menuisier à la mine et, plus tard, quand je m'y sentirai prêt, j'essaierai alors de m'établir. C'est là toute mon ambition ; c'est celle aussi de mon père et de ma mère ».

A MERCREDI, LE GRAND JOUR !

Le photographe, pendant la conversation, avait dérobé pour un instant le fameux billet gagnant que nous reproduisons ci-dessous, puis il avait éfustillé à bout portant le jeune Florimond avant que celui-ci ne prenne congé.

Peu d'instants après, l'heureux gagnant quittait notre Journal, en compagnie de notre Rédacteur en Chef, M. Lucien LE MASSON, syndic de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, pour se rendre au siège de l'Association, afin d'y déposer son précieux billet.

Un reçu fut remis au... nouveau riche et dans quelques jours, mercredi prochain, quand le délai légal sera expiré, M. Florimond COUPÉ pourra entrer en possession de ses 50.000 francs. Ce sera, ce jour-là, un nouveau jour de fête pour la famille de ce brave garçon.

Le 3^e lot revient aussi à un de nos lecteurs M. Auguste DHENIN, de Canteleu-Lille

Le 3^e gros lot : un portefeuille contenant 10.000 francs, est gagné par un très modeste ouvrier glacier de la filature Lortholais, de Canteleu-Lille, M. Auguste DHENIN, 27 ans, marié et père de trois enfants de 5, 4 et 2 ans 1/2.

M. Auguste Dhenin qui, chemin des Vachera, habite une toute petite maison de la cour Carbonnet, est, lui aussi, comme tous les membres de sa famille, un fidèle lecteur de notre Journal. Il était chez ses parents, jeudi à midi, quand tout à coup son frère Alphonse eut connaissance dans le 3^e prix le numéro du billet que tenait Auguste.

M. Magnot déclare que les travaux sont conduits à un tel rythme que l'on peut être certain de les voir terminés avant 1934, dans le délai prévu.

Le ministre de la Guerre ne demande donc pas d'engager des crédits nouveaux, mais d'appliquer des lois votées. Après une intervention de M. Renaud del qui déclare que l'ajournement peut mériter de nous adapter aux circonstances, la demande d'ajournement est repoussée par 420 voix contre 170.

Après les explications de vote, tous les articles du projet et l'ensemble sont adoptés, l'ensemble par 420 voix contre 155.

Séance levée à 11 heures.

LES SIMPLES OBSEQUES DU PRESIDENT FALLIERES



Nous avons dit qu'en l'église de Merin (Lot-et-Garonne), les simples obsèques de M. Armand Fallières, ancien président de la République, avaient eu lieu. Parti du Loupillon, la propriété de l'ancien président, le cortège funèbre, se rendit au bourg voisin. On le voit ici traversant les rues de Merin.

UNE GRANDE SEANCE HISTORIQUE A LA CHAMBRE

L'adoption du projet d'organisation des frontières

La Chambre a consacré sa séance du matin à la discussion du projet de loi relatif au paiement des dépenses du programme d'organisation des frontières.

M. Renaudet, député socialiste du Var, demande l'ajournement du débat, il ne lui paraît pas que le système définitif des frontières fasse partie d'une organisation d'ensemble. La méthode ne lui semble pas la meilleure. De plus, à Genève, on va discuter une question grave et importante pour l'avenir de la paix.

M. Lamoureux, rapporteur, combat cette motion. Il rappelle qu'en 1930 3.300 millions ont été votés pour l'organisation défensive des frontières. Cette somme a été augmentée à plusieurs reprises. Elle est maintenant de 3.825 millions. Les crédits de paiement sont de 1.428 millions. Il manque au gouvernement 2.400 millions.

M. Magnot déclare que les travaux sont conduits à un tel rythme que l'on peut être certain de les voir terminés avant 1934, dans le délai prévu.

Le ministre de la Guerre ne demande donc pas d'engager des crédits nouveaux, mais d'appliquer des lois votées. Après une intervention de M. Renaud del qui déclare que l'ajournement peut mériter de nous adapter aux circonstances, la demande d'ajournement est repoussée par 420 voix contre 170.

Après les explications de vote, tous les articles du projet et l'ensemble sont adoptés, l'ensemble par 420 voix contre 155.

Séance levée à 11 heures.

LA REPONSE FRANCAISE à la proposition américaine a été communiquée hier aux députés par M. Pierre Laval, président du Conseil

MM. Margaine, Dubois et Louis Marin ont ensuite développé leurs interpellations s'attachant à défendre le droit de la France aux réparations

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La séance historique s'est déroulée devant des tribunes comblées au premier rang desquelles on remarquait M. Waller Edge, ambassadeur des Etats-Unis et M. von Hoersch, ambassadeur d'Allemagne.

Une préoccupation a dominé la première partie du débat, celle de savoir si la décision de la France n'entraînerait pas la suspension définitive des paiements dus à la France pour les réparations. Ce sentiment général s'est reflété dans une dignité et un calme absolu qui ont permis aux divers orateurs d'exposer leurs divers arguments sans contrainte et en toute indépendance.

Au début de la séance, M. Pierre Laval a donné lecture de trois documents : la proposition du président Hoover dont certains passages ont été soulignés par les applaudissements de la majorité ; la réponse française et la lettre remise au président du Conseil par l'ambassadeur des Etats-Unis pour expliquer les conditions dans lesquelles avait été lancée la proposition américaine.

Tout à tour se sont succédé à la tribune, MM. Margaine, Dubois et Louis Marin. La fin de ces trois interpellations, différentes dans la forme, a été identique dans le fond : elle s'attachait à défendre le droit de la France aux réparations et à exposer, en regard des concessions accordées, de sérieuses garanties pour l'avenir.

MM. Margaine et Louis Marin ont recueilli un succès particulier car ils se sont fait applaudir sur des bancs où l'on avait plus l'habitude de leur adresser des critiques que des louanges.

M. Flandin, ministre des Finances, a ensuite fait connaître dans la première partie de son remarquable exposé les répercussions qu'aurait eu sur les finances de la France, les propositions Hoover si elles avaient été acceptées dans leur intégralité et les conséquences financières de la contre-proposition française.

La séance a été suspendue à 20 h. A la reprise, M. Flandin a énuméré les garanties demandées par le gouvernement français.

On s'attend à ce que la séance se termine fort tard et dure même toute la nuit.

LA SEANCE

Bien avant quinze heures, les tribunes et galeries du Palais Bourbon sont comblées.

M. Flandin Bouillon ouvre la séance à 15 heures 10, devant au moins quatre cents députés. L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la proposition de M. Hoover.

La parole est à M. Pierre Laval, président du Conseil, qui déclare qu'il fera d'abord connaître sans commentaires, et le message du président Hoover, et la réponse du gouvernement français.

LA REPONSE FRANCAISE A LA NOTE AMERICAINE

La Chambre écoute dans un grand silence la lecture de la proposition américaine. Le président du Conseil lit ensuite le télégramme du gouvernement français.

(Lire la suite en deuxième page)

LA 6^{me} SEMAINE du conflit du Textile s'achève aujourd'hui sans changement

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, dit le proverbe. Le proverbe a tort, du moins en ce qui concerne le conflit du Textile et le communiqué du jour est exactement le même que celui de la veille : aucun changement.

Voici, à son dernier jour, cette sixième semaine du conflit, qu'on avait pu espérer être la dernière.

Et rien n'est changé à la situation. Ces jours derniers, le Ministre du Travail annonçait à la tribune qu'il allait mettre tout en œuvre pour une solution prompt qu'il semblait prévoir pour quelques jours plus tard. Rien n'a bougé depuis.

Les organisations patronales, pas plus que les organisations ouvrières ne semblent pas avoir été touchées par une convocation pour une reprise de pourparlers à Paris.

Alors, c'est la guerre d'usure ? Attendez à ce soir pour savoir si quelque fait nouveau, bien inespéré, ne va pas surgir.

Mais, enregistrons qu'une assemblée des cégétistes est prévue pour lundi après-midi, donc... Hier, la journée fut marquée par des réunions cégétistes, dont une à Roubaix, suivie de cortège.

Entrevue Lundi ?

Nous sommes en mesure de faire connaître la suite d'un entretien qu'il eut avec M. Léon DECOUSTERE, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés, M. Roger SALEN-GRO, député du Nord, est intervenu de la façon la plus pressante près de M. LANDRY, ministre du Travail, pour s'étonner de ce qu'une entrevue n'ait pas été prévue pour aujourd'hui et demander que le Gouvernement convoque, dès lundi, les parties aux prises.

SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DE MARSEILLE

Le syndicat général des travailleurs municipaux de Marseille a tenu une réunion à la Bourse du Travail.

Toutes les sections étaient présentes et l'on comptait plus de 4.000 assistants. M. Carrega, secrétaire général, après les remerciements d'usage, a fait un appel en faveur des grévistes du Nord.

L'assemblée a adopté une motion qui proclame la solidarité des travailleurs municipaux de Marseille avec les grévistes du Nord.

Cette motion fixe en outre le jour du vote en faveur de la proposition de loi relative à la caisse des grévistes du textile.

LOCK-OUT GENERAL DU TEXTILE, EN GRECE

Les patrons de l'industrie textile de la Grèce entière ont décidé de proclamer le lock-out à partir de jeudi à midi pour protester contre le projet du gouvernement tendant à relever les droits d'importation sur le coton afin de protéger la production du coton indigène.

CHOMAGE DE TROIS MILLE CARRIERES BELGES

A la suite de la crise industrielle, les patrons de vingt carrières des vallées de l'Ourthe, de l'Amblève, de Houyoux et de Boock ont décidé de fermer. Trois mille ouvriers sont réduits au chômage.

UNE GREVE GENERALE EN GALICIE (ESPAGNE)

De tous les points de la province espagnole de Galicie parvient la nouvelle qu'on est prêt à déclencher la grève générale.

Toutes les municipalités ont décidé de démissionner. L'ordre a circulé que les travailleurs devaient se réunir en soixante-dix bureaux, des magasins, des mines et des fabriques, à la Maison du Peuple, afin de discuter de l'attitude à prendre vis-à-vis de la participation aux élections.

Par leurs ces manifestations, on peut facilement se faire une idée de l'agitation qui règne en Galicie et jusqu'à quel point les esprits sont surexcités.

APRES LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE

LES DANOIS HILLER ET HORIS ARRIVES A COPENHAGUE

Les deux aviateurs, danois Hiller et Horis, qui avaient survolé Brême, jeudi 1^{er} juin, après 30 heures, se dirigèrent sur Hambourg, sont revenus vers 22 h. et ont atterri en raison de l'obscurité, sur l'aérodrome de Brême où ils passeront la nuit.

Ils sont repartis vendredi matin, pour Copenhague, où ils sont arrivés (aérodrome de Kastrop) vers 14 heures.

LES AMERICAINS POST ET GATTY PARTIS DE MOSCOU

L'agence Tass annonce que les aviateurs américains Post et Gatty se sont envolés de Moscou, vendredi matin, à 5 heures. Ils pensent effectuer leur première escale à Omsk. D'Omsk, les aviateurs se dirigeront vers Irkoutsk Tchita, Habarovsk et Spassk, où pour la dernière fois, ils s'approvisionneront en essence avant la traversée de l'Océan Pacifique.

L'Ossaviakkhim, association de volontaires pour la propagande de l'aviation prêter assistance aux aviateurs dans la plus large mesure, sur tout le parcours du voyage des aviateurs.

LA MER REJETTE LES CORPS DES NAUFRAGES DU SAINT-PHILIBERT

Une dépêche de Lorient annonce que l'Océan continue à rejeter des victimes du naufrage du « Saint-Philibert ». Cinq cadavres recueillis hier par le chalutier « Cécile et Rachel » ont été amenés à Lorient hier matin. D'autres corps sont signalés sous Belle-Ile.

LA MODE D'AUJOURD'HUI EST CELLE D'AUJOURD'HUI



Les dernières toilettes vues aux courses d'Autuel, montrent nettement que la mode d'aujourd'hui s'inspire de celle d'autrefois : manches épaules, volants, etc. A quand les « tournants » et les « crêpes » ? (H. Manoff)

L'ENQUETE SE POURSUIT SUR L'AFFAIRE DU QUAI D'ORSAY

L'enquête sur les détournements de documents diplomatiques opérés par un chancelier du Ministère des Affaires étrangères, continue.

En ce qui concerne l'importance des divulgations commises et surtout les conséquences qu'elles ont pu avoir, il faut attendre, pour être fixé, les résultats des enquêtes que mènent parallèlement le parquet de la Seine et le ministère des Affaires étrangères. La direction de l'information judiciaire est entre les mains de M. Fèvre, juge d'instruction, qui a été désigné à cet effet. D'ores et déjà, le fonctionnaire en cause et ses deux complices sont poursuivis en vertu de la loi du 18 avril 1880 réprimant le vol de documents secrets intéressant la sûreté et le crédit de l'Etat.

Quel usage le trio a-t-il fait des pièces divulguées et des rapports confidentiels de nos agents diplomatiques à l'étranger ? C'est encore un point que l'on va chercher à élucider. D'après les aveux des inculpés, d'après aussi les constatations faites au cours des perquisitions effectuées, il semble résulter que les trois complices cherchaient surtout à utiliser les informations qu'ils détenaient pour des opérations de bourse. Mais certains documents détournés avaient une telle portée que l'on est en droit de se demander s'ils n'ont pas servi à d'autres fins.

ILS CONNAISSAIENT LA PROPOSITION HOOVER AVANT TOUT LE MONDE

Nous avons dit que les documents ainsi divulgués en petit comité étaient, pour la plupart, très importants. Les enquêtes effectuées ont permis aux enquêteurs de s'en rendre compte. Les télégrammes et rapports utilisés avaient surtout trait à ses relations avec les Etats-Unis. C'est ainsi que l'on a découvert que Cauassau et Gohard avaient eu connaissance de la proposition Hoover avant même qu'elle ait été rendue officielle.

Ces agissements qui durent depuis plusieurs années, ont permis, aux coupables de se livrer sans doute à des opérations de bourse assez fructueuses. Mais ont-ils influencé le marché ? Dans les milieux financiers, on affirme que non. Cependant, la Justice va, néanmoins, faire procéder à diverses vérifications qui permettront de savoir, en tout cas, quelle était la position de Cauassau et de Gohard dans les banques avec lesquelles ils avaient pu entrer en rapport.

QUATRIEME ARRESTATION

La Sûreté générale a appréhendé, vendredi matin, un quatrième personnage compromis dans cette affaire. C'est une personne de nationalité étrangère, M. L., qui a été conduit dans le cabinet de M. Fèvre, juge d'instruction chargé de l'affaire, qui va procéder à son interrogatoire.

TERRIBLE DRAME DANS UNE FAMILLE EN BELGIQUE

UN SEXAENAIRE GEORGE SA FEMME, BLESSE GRIEUREMENT A FILEL, PUIS SE COUPA LA GORGE

(De notre rédaction belge)

Un drame affreux s'est déroulé, vers 3 h 30 du matin à Virton-Saint-Marcel. Les époux sexagénaires Mellé exploitent avec leur fille âgée de 38 ans, une épicerie très achalandée. Il y a quelque temps, le mari avait été transporté dans un état qui pour sa femme semblait sans espoir. Elle était revenue ces derniers jours, et il était sujet à des attaques nerveuses.

Vendredi à 7 h. 30 du matin, une ménagère se penchant dans le magasin, entendit des râles qui provenaient du corridor de l'habitation. Elle poussa la porte et, au pied de l'escalier, elle découvrit Mme Mellé, morte, baignant dans une flaque de sang. Elle cracha une affreuse goutte à la gorge et était blessée à l'épaule.

Le gendarme prévenu entra dans la chambre à coucher des époux Mellé. Dans un lit défait, le pauvre sexagenaire, les yeux hors des orbites, avait la gorge et la poitrine baignées dans un coque de sang. Elle était quasi exsangue.

Dans une énorme flaque de sang, le meurtrier se trouvait à l'heure de la découverte.

Association Professionnelle des Journalistes du Nord GRANDE LOTERIE BILLET DE SOUSCRIPTION : UN FRANC

La photographie du billet gagnant, vendu par notre dépositaire, M. Elle FROMONT, de LABISSIERRE, à M. COUPÉ, de BRUAY qui l'avait marqué de son prénom.

nombreuses et longues années de privations de souffrances aussi, sa famille avait maintenant confiance dans l'avenir grâce à l'énorme aubaine qui tombait dans son escarcelle.

IL PENSE AUX SIENS... D'ABORD

Donc, hier, à 10 h. 30, notre jeune menuisier frappait à la porte du cabinet de travail de notre Rédacteur en Chef et, très ému, le cœur battant, mais le sourire aux lèvres, M. Florimond COUPÉ serrait avec effusion les mains que M. Lucien LE MASSON lui tendait. Il jubilait, notre jeune ami. Dame ! 50.000 francs c'est sinon la fortune, c'est en tout cas une assurance certaine contre les mauvais jours. C'est le bonheur, c'est le principal facteur qui, jusqu'alors, manquait à ce brave petit et modeste artisan pour réaliser le projet qu'il avait depuis longtemps conçu.

« Nous ne changerons rien à nos habitudes, à notre genre de vie », dit Florimond COUPÉ. Je suis jeune encore et très aimé de mes parents ; ceux-ci me rendent cet amour, auquel je tiens d'ailleurs, et cette petite fortune qui me tombe aussi subitement du ciel, eh bien ! toute ma famille en profitera : Ma sœur Colombe en bénéficiera elle la première, c'est la question qu'elle se marie prochainement (mais il ne faut pas le dire ajoutait notre visiteur) ; mon petit frère qui paraît avoir des dispositions pour l'étude, pourra suivre des cours pendant quelques années encore ; mon père...



M. Auguste DHENIN gagnant du 3^e prix

Ajoutons, pour finir, que ce numéro avait été souscrit, avec six autres, au vendeur du quartier, connu sous le nom de Désiré qui, lui, achetait ses billets à la Coopérative des Marchands de Journaux de Lille.

LA TAXE SUR LES SPECTACLES

M. Piétri, ministre des Finances, a reçu une délégation de directeurs de théâtres et de cinémas, conduits par M. Maurice Pétache, sous-secrétaire d'Etat, aux Beaux-Arts, venus l'entretenir des questions concernant la réforme de la taxe sur les spectacles.

Vendredi matin, M. Max Maurey, président de l'Association des directeurs des théâtres de Paris, et M. Robert Trébor, se sont rendus au ministère du Budget.

Il a été question à nouveau de la réforme de la fiscalité concernant les spectacles. Aucune décision n'a encore été prise. Il s'agit toujours de pourparlers.

Surtout n'oubliez pas que c'est demain dimanche que commence notre dramatique roman d'amour : LE SPECTRE DU PASSE qui fera couler bien des larmes.

LES DANSES JAVANAISES A L'EXPOSITION COLONIALE



Une répétition générale de danses javanaises vient d'avoir lieu au théâtre de la session des Indes Néerlandaises à l'Exposition Coloniale. Voici un groupe de danseurs et de danseuses sur les marches du théâtre. (W.W.P.H.)